

ARTICLE CINQ :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Monsieur Le Président de Bordeaux Métropole,
Monsieur Le Directeur de la Direction Territoriale Ouest,
Messieurs Le Directeur de l'entreprise Colas et ses sous-traitants,
Monsieur Le Directeur du SDIS 33,
Monsieur Le Commandant la Brigade de Gendarmerie de BLANQUEFORT,
Madame l'Agent de la Police Municipale,
Monsieur le Directeur de KEOLIS – 12 Bd Antoine Gauthier, Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX ;
lesquels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Béatrice de FRANÇOIS
Maire

